

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 28 FÉVRIER 2006  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,**

**Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,**

**Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, du boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 28<sup>e</sup> jour de février 2006, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Bovin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Michèle Claveau, Pierrette Fortin et M. Claude Larouche sont absents.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M<sup>me</sup> Nathalie Hébert.

M. Serge Bergeron souligne le décès d'un élève adulte lors d'un accident de la route à Chambord.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3521-02-06

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

**A D O P T É**

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3522-02-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

ouvert: QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Projets de calendrier scolaire des adultes et de la formation professionnelle
- Protection personnelle des administrateurs - CSST
- Demande de candidatures pour les Commissions du Conseil supérieur de l'Éducation
- Comité sur la toxicomanie
- Médaille de l'Ordre du Mérite de la FCSQ

ADOPTÉ

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

**Période de questions**

Organisation scolaire du préscolaire

M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais demande des renseignements sur l'organisation scolaire du préscolaire et le fait que le temps prescrit sera différent du primaire.

M. Serge Bergeron indique qu'une fausse nouvelle a été diffusée à CJPM-TV concernant le dossier. Le sujet a été discuté au comité consultatif de gestion d'aujourd'hui et il y aura une rencontre spéciale le 27 mars prochain pour analyser le dossier. Il mentionne la possibilité que les élèves soient à l'école les 25 heures avec l'ajout de services spécialisés.

Ressources en orthophonie

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné demande des renseignements sur l'ajout de ressources en orthophonie mentionné à la dernière négociation. Elle demande quel montant va recevoir la commission scolaire.

M. Serge Bergeron indique les problèmes de recrutement d'orthopédagogues au niveau provincial.

M. François Jeanrie souligne qu'il préparera un tableau synthèse sur les ressources potentielles supplémentaires.

Allocation du MELS - Aide aux devoirs

M<sup>me</sup> Carole Dufour demande des informations sur les sommes accordées par le MELS pour l'aide aux devoirs.

M. Claude Villeneuve a assisté à la conférence de presse du député, M. Karl Blackburn, qui présentait les allocations accordées par le MELS, dont l'allocation pour l'aide aux devoirs. Il présentera un tableau indiquant le partage par école des allocations reçues.

9. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

9.4 **Projets de calendrier scolaire des adultes et de la formation professionnelle**

On dépose les projets de calendrier scolaire 2006-2007 des adultes et de la formation professionnelle présentement en consultation.

**Huis clos**

CC-3523-02-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 heures.

A D O P T É

**Levée du huis clos**

CC-3524-02-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE le huis clos soit levé à 20 h 15.

A D O P T É

**Période de questions - Transport scolaire**

M<sup>me</sup> Annie Côté souligne les problèmes répétés d'entretien concernant un autobus de Dolbeau-Mistassini.

M. Serge Bergeron fera une vérification de ce fait.

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagements**

**D'une technicienne en organisation scolaire**

ATTENDU l'affichage du nouveau poste de technicienne en organisation scolaire, régulier temps plein (100 %) pour les Services éducatifs jeunes au centre administratif de Saint-Félicien;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Nathalie Hébert et Chantale Arnold, commissaires, M<sup>me</sup> Diane Brassard, coordonnatrice des Services éducatifs jeunes, M. Normand Laflamme, adjoint administratif aux Services informatiques, et M<sup>me</sup> Nadia Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3525-02-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

GILBERT, Sonia                      Technicienne en organisation scolaire à temps plein (35 heures/semaine) pour les Services éducatifs jeunes au centre administratif de Saint-Félicien, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2006.

A D O P T É

### **D'une orthophoniste**

CONSIDÉRANT les difficultés provinciales de recrutement relatives à l'emploi d'orthophoniste ;

CONSIDÉRANT la démission d'une orthophoniste au 7 avril 2006 ;

CONSIDÉRANT les besoins d'une deuxième ressource en orthophonie afin de combler les besoins ;

CONSIDÉRANT les efforts de recrutement déployés ;

CONSIDÉRANT les discussions au Comité des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT l'intérêt potentiel manifesté par une finissante en orthophonie originaire de la région et son désir de revenir y travailler ;

CONSIDÉRANT la qualité du stage en orthophonie effectuée à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets du 17 au 28 octobre 2005 et ce, sous la supervision de M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, orthophoniste ;

CONSIDÉRANT la rencontre avec cette orthophoniste, le vendredi 28 octobre 2005 à laquelle étaient présents, M<sup>me</sup> Jacqueline Lavertu, coordonnatrice des Services complémentaires, et M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT la qualité des échanges lors de cette rencontre, la pertinence de cette candidature et l'intérêt de celle-ci à l'égard du modèle présenté quant aux services d'orthophonie à instaurer à la commission scolaire ;

En conséquence,

CC-3526-02-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M<sup>me</sup> Geneviève Asselin pour combler un poste régulier d'orthophoniste à temps plein, 35 heures par semaine, au centre administratif de Roberval, à compter du 7 août 2006, et qu'un contrat lui soit acheminé dans les meilleurs délais pour fins de signature.

A D O P T É

### 11.3 **Protection personnelle des administratrices et administrateurs - CSST**

CONSIDÉRANT la demande annuelle de protection personnelle que le Conseil des commissaires doit refaire annuellement auprès de la CSST;

CONSIDÉRANT que la base de protection personnelle accordée par la CSST varie entre 15 900 \$ et 57 000 \$ pour l'année 2006;

CONSIDÉRANT que la protection en vigueur de base accordée par la CSST en 2005 était de 15 600 \$ et augmente à 15 900 \$ pour l'année 2006;

CONSIDÉRANT que le coût actuel sera de 144,90 \$ pour l'ensemble des commissaires, soit 6,30 \$ par commissaire et ce, selon les modalités de calcul ci-dessous de la CSST:

$$\text{Montant de la protection} \times \frac{\text{taux de prime}}{100\$} \times 0,066 =$$
$$15\,900 \$ \times \frac{0,58 \$}{100 \$} \times 0,066 = 6,30 \$ / \text{par commissaire}$$

$$6,30 \$ \times 23 \text{ commissaires} = 144,90 \$$$

En conséquence,

CC-3527-02-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets maintienne la protection personnelle de base des administratrices et administrateurs pour l'année 2006.

A D O P T É

## 12. Ressources financières

### Période de questions

#### Résultats financiers des services de garde

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné demande des renseignements sur les résultats financiers des services de garde. On indique que des rapports financiers sont effectués régulièrement pour suivre la situation financière.

#### Cafétéria de la Polyvalente Jean-Dolbeau

M<sup>me</sup> Carole Dufour demande des renseignements sur le déficit de la cafétéria de la Polyvalente Jean-Dolbeau. M. Jacques Martel indique qu'un inventaire de 10 000 \$ va déduire le déficit de 51 440 \$. De nouveaux résultats financiers seront produits.

## 14. Direction générale et Secrétariat général

### 14.2 Nomination d'une agente d'administration - Services éducatifs jeunes, adultes et de la formation professionnelle

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une agente d'administration;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de réorganisation administrative lors de la séance du Conseil des commissaires du 22 novembre 2005 (résolution CC-3436-11-05)

CONSIDÉRANT les deux appels de candidatures pour le poste ci-haut mentionné : le premier, réservé au personnel cadre, s'étant déroulé du 6 au 12 décembre 2005 et le second, destiné à l'ensemble du personnel, du 19 décembre 2005 au 13 janvier 2006.

CONSIDÉRANT les six candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les travaux et la recommandation du comité de sélection composé de M. Claude Villeneuve, directeur des Services éducatifs jeunes, M. Michel Tremblay, directeur des Services éducatifs adultes et de la formation professionnelle, M. Normand Laflamme, adjoint administratif, M<sup>mes</sup> Nathalie Hébert et Chantale Arnold, commissaires, et M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3528-02-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination de M<sup>me</sup> Pauline Bouchard à titre d'agente d'administration aux Services éducatifs, secteur des jeunes (80 %) et secteur des adultes et de la formation professionnelle (20 %), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2006;

QUE la meilleure des chances accompagne M<sup>me</sup> Bouchard dans ses nouvelles fonctions.

A D O P T É

#### 14.8 Aliénation de l'école Saint-Michel

ATTENDU que l'école Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini n'est plus utilisée pour l'enseignement et que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dispose d'espaces excédentaires ;

ATTENDU que ce bâtiment risque d'engendrer des dépenses inutiles en coût d'entretien régulier ;

ATTENDU que la Ville de Dolbeau-Mistassini est intéressée à acquérir ledit bâtiment pour la valeur nominale de 1,00 \$, selon une entente de gré à gré à intervenir entre les deux parties ;

ATTENDU que la Ville de Dolbeau-Mistassini s'engage à acquérir le gymnase attenant à l'école pour une somme qui sera établie ultérieurement;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a besoin d'un gymnase double afin de desservir la clientèle de l'école Notre-Dame-des-Anges ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets devra acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande d'allocation dans le cadre de la mesure 50511 « Ajout d'espaces pour la formation générale des jeunes » relativement à des travaux pour l'ajout d'un gymnase double à l'école Notre-Dame-des-Anges de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU que la présente entente est conditionnelle à l'obtention du projet d'ajout d'espaces qui sera demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

En conséquence,

CC-3529-02-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte d'aliéner l'école Saint-Michel situé au 105, rue de l'Église, Dolbeau-Mistassini, à la Ville de Dolbeau-Mistassini, selon les termes ci-haut mentionnés et ce, conditionnel à l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'aliéner ladite école de gré à gré ainsi que les termes de vente du gymnase. De plus, la présente acceptation est conditionnelle à l'autorisation par le ministère d'ajout d'espaces à l'école Notre-Dame-des-Anges de Dolbeau-Mistassini selon les normes et critères demandés;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

#### 14.12 Assurances générales 2006-2007

Le renouvellement des assurances générales 2006-2007 se fera par appel d'offres et ce, suite à la recommandation de la firme Guy Turcot et Associés inc.

#### Huis clos

CC-3530-02-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 50.

ADOPTÉ

#### Levée du huis clos

CC-3531-02-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE le huis clos soit levé à 21 h 15.

ADOPTÉ

#### 14.13 Contrat d'engagement du directeur général

CONSIDÉRANT la résolution CC-3405-11-05 confirmant la nomination de M. Serge Bergeron au poste de directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets lors de la séance du Conseil des commissaires du 8 novembre 2005;

CONSIDÉRANT le Règlement en vigueur sur les conditions d'emploi des hors cadres;

CONSIDÉRANT la présentation au Conseil des commissaires et les échanges à ce propos;

CC-3532-02-06

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de M. Serge Bergeron en tant que directeur général pour une période de cinq ans, soit du 23 janvier 2006 au 22 janvier 2011;

QUE M. Rémi Rousseau soit autorisé à négocier et signer le contrat d'engagement de M. Bergeron pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14.15 **Demande de candidatures pour les Commissions du Conseil supérieur de l'Éducation**

ATTENDU la demande de candidatures du Conseil supérieur de l'Éducation pour combler les sièges à pourvoir dans ses diverses commissions;

En conséquence,

CC-3533-02-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soumette la candidature de M<sup>me</sup> Annie Côté, commissaire, pour les Commissions du Conseil supérieur de l'Éducation.

A D O P T É

14.16 **Comité sur la toxicomanie**

M. Rémi Rousseau indique qu'il faut déterminer si un commissaire participe à ce comité sur la toxicomanie.

M. Rémi Rousseau demande, à main levée, les commissaires qui sont en accord à l'effet de déléguer un commissaire sur le comité.

POUR: 10  
CONTRE: 7

La majorité accepte de déléguer un commissaire à ce comité.

On mentionne qu'il serait intéressant de nommer un substitut. M. Rémi Rousseau demande des propositions pour la nomination du délégué.

Déléguée - Comité sur la toxicomanie

CC-3534-02-06

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE M<sup>me</sup> Nathalie Hébert soit déléguée au comité sur la toxicomanie.

A D O P T É

M. Rémi Rousseau demande si M<sup>me</sup> Hébert accepte; cette dernière accepte d'être déléguée sur ce comité.

CC-3535-02-06

M. Rousseau demande des propositions pour la nomination du substitut.

Substitut - Comité sur la toxicomanie

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie:

QUE M. Pierre Boivin soit nommé substitut au comité sur la toxicomanie.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carmelle Guérin:

QUE M<sup>me</sup> Carole Dufour soit nommée substitut au comité sur la toxicomanie.

M. Rémi Rousseau demande à M<sup>me</sup> Dufour et à M. Boivin s'ils acceptent:

M<sup>me</sup> Carole Dufour refuse.

M. Pierre Boivin accepte.

M. Rémi Rousseau déclare M. Pierre Boivin élu à l'unanimité substitut du comité sur la toxicomanie.

A D O P T É

14.17 **Médaille de l'Ordre du Mérite 2006 de la FCSQ**

Le sujet est reporté à la séance du 14 mars 2006.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Projets éducatifs disponibles à la population

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné demande à ce que les projets éducatifs des écoles soient publiés auprès de la population.

M. Serge Bergeron indique que le site web de la commission scolaire ne fonctionne pas à 100 % et qu'il y aura du développement important à effectuer dans les prochains mois.

Colloque de la FCSQ

M<sup>me</sup> Gagné demande à M. Rémi Rousseau le nombre de places disponibles pour les membres du comité de parents et du comité EHDAA pour le colloque de la FCSQ. M. Rousseau indique qu'il y a un nombre de places réservées pour la commission scolaire.

Organisation scolaire de l'anglais

M<sup>me</sup> Gagné demande des renseignements sur l'organisation scolaire de l'anglais à la commission scolaire et les problèmes de recrutement. M. Rémi Rousseau demande que le sujet soit présenté à la prochaine rencontre.

### Frais exigés aux parents

M<sup>me</sup> Nathalie Hébert indique que, lors d'une rencontre d'un conseil d'établissement, il a été question d'une politique sur les frais exigés aux parents.

M. Serge Bergeron explique toute la démarche administrative concernant ce dossier, entre autres:

- du cadre de référence écrit par la FCSQ;
- de la demande aux écoles afin de compiler tous les frais demandés;
- de la formation d'un comité de travail;
- de la rédaction d'une politique.
- des étapes de présentation et d'acceptation.

## 19. Période de questions accordée aux commissaires

### Rapport financier du golf 2005

M<sup>me</sup> Chantale Arnold dépose un nouveau rapport financier concernant l'activité du golf 2005.

### Séance publique du conseil d'établissement

M<sup>me</sup> Carole Dufour demande si la rencontre d'un conseil d'établissement est publique. M. Mario Lavoie indique que lesdites rencontres sont publiques sauf si les membres d'un conseil d'établissement demandent un huis clos.

### Absence d'un commissaire au conseil d'établissement

M<sup>me</sup> Dufour demande si un commissaire qui prévoit être absent à une réunion d'un conseil d'établissement peut se faire remplacer par un autre commissaire. On mentionne que oui.

M. Serge Bergeron suggère que la personne avise le président ou la direction de l'école concernée.

## 20. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 mars 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

## 21. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 40.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)